

Les Pavillons-sous-Bois

Guide de la *rentrée* 2024/25

Petite enfance
Scolarité
Loisirs
Culture
Sport





Sommaire



Édito	03
Petite enfance	04
Scolarité	08
Loisirs	18
Culture	21
Sport	26



Les services municipaux

Mairie des Pavillons-sous-Bois

Place Charles de Gaulle

☎ 01 48 02 75 75

✉ mairie@lespavillonssousbois.fr

🌐 www.les-pavillons-sous-bois.fr

📍 ville des Pavillons-sous-Bois

📍 ville des Pavillons-sous-Bois

Ouverture de l'Hôtel de ville du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 [excepté pendant les vacances scolaires 12h] et de 13h30 à 18h.

Direction Éducation - Jeunesse - Sport

Hôtel de ville

Place Charles de Gaulle

☎ 01 48 02 75 30/26/97/28

Permanence le jeudi de 18h à 19h [excepté pendant les vacances scolaires]. Fermé le lundi matin et le 2^e lundi de chaque mois toute la journée.

Service Population – État-civil

Hôtel de ville

Place Charles de Gaulle

☎ 01 48 02 75 18/71/72

Fermé le lundi matin, ouvert certains samedis [voir sur le site internet].



Petite enfance

Multi accueil À Petits Pas

68, avenue Aristide Briand

☎ 01 48 49 70 07

Multi accueil Les Berceaux de l'Ourcq

31, avenue du Général Leclerc

☎ 01 48 49 98 24

Multi accueil Les Moussaillons

45-47, avenue Georgette Bach

☎ 01 88 50 96 51

Multi accueil Les Petits Voyageurs

Place Dissery Forfry

☎ 01 48 96 28 11

Le Relais Petite Enfance (RPE) :

La Parent'aile

Place Dissery Forfry

☎ 01 48 47 18 17



Culture

Conservatoire Hector Berlioz

77-79, allée Danielle Casanova

☎ 01 41 55 17 60

Bibliothèque municipale

8, allée Robillard

☎ 01 48 47 95 54

Guide de la Rentrée édition N°14 - 2024/2025
- Tirage : 12.500 exemplaires - Directeur de la publication Philippe DALLIER - Rédaction, photos : Service communication. Tél. : 01 48 02 75 81/08 - Infographie : Avantmidi - Tél. : 06 01 11 29 96 / Impression : Imprimerie RAS - Tél. : 01 39 33 01 01 / Distribution : Champar - Tél. : 01 34 07 12 53



Édito

Madame, Monsieur, Chers parents,

Tout d’abord, j’espère que vous avez passé d’agréables vacances et que vous avez pu profiter de la pause estivale pour vous reposer, en famille ou entre amis, afin d’aborder la rentrée de septembre avec sérénité.

Comme chaque année, j’ai le plaisir de vous adresser une nouvelle version actualisée, et intégralement repensée d’un point de vue graphique, de ce Guide de la Rentrée, qui sera distribué à toutes les familles pavillonnaises, afin de vous aider à préparer la rentrée et à faciliter l’inscription de vos enfants au sein des diverses structures d’accueil que compte la ville, ici recensées : les crèches, les écoles, maternelles et élémentaires, les accueils de loisirs ou encore, les associations sportives et culturelles.

Comme à l’accoutumée, les vacances scolaires d’été ont permis aux services de la ville – que je remercie d’ailleurs pour leur professionnalisme et leur efficacité – d’intervenir dans les bâtiments communaux afin de réaliser les travaux d’entretien programmés pour le confort de tous et qui permettront d’accueillir les jeunes Pavillonnais dans les meilleures conditions possibles.

J’espère que ce guide vous sera utile pour vos démarches, je reste à votre écoute et je vous souhaite, à toutes et à tous, une bonne et agréable rentrée.

Vous pouvez compter sur mon engagement au service de notre ville. Très sincèrement.

Votre maire
Philippe DALLIER

Vos élus



Katia COPPI

2^e Adjointe au maire Déléguée à l’Education et aux Activités périscolaires [3-11 ans]



Annick GARTNER

4^e Adjointe au maire déléguée à la Petite Enfance et à la Dépendance



Geneviève SIMONET

8^e Adjointe au maire déléguée à la Culture et à la Communication



Yohan NONOTTE

Conseiller municipal délégué au Sport et à la Jeunesse [12-18 ans]

Petite enfance



Modalités d'accueil des enfants de 0 à 4 ans [Structures municipales]

Inscriptions

Les parents qui souhaitent inscrire leurs enfants doivent prendre contact avec le secrétariat de la structure **Les Petits Voyageurs**, par téléphone au **01 48 96 28 11**. Les inscriptions sont enregistrées à partir du 6^e mois de grossesse.

Documents à fournir :

- copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant et/ou la copie du livret de famille
- justificatif d'identité des représentants légaux des enfants
- justificatif de domicile
- attestation de la CAF
- avis d'imposition N-2

Fermures des structures :

3 semaines au mois d'août, 1 semaine en fin d'année et deux jours pour des journées pédagogiques.

Attribution des places – évolution modalités CAMA

Depuis plusieurs années, la ville a mis en place le système de CAMA [Commission d'Admission aux Modes d'Accueil] qui gère l'attribution des places en crèche. L'attribution des places était jusqu'à présent réalisée par ordre chronologique des inscriptions sur la liste, en fonction des places disponibles par tranche d'âge. Ce système est maintenu pour les familles dont les enfants sont nés jusqu'au 31 décembre 2023 inclus.

Pour les enfants nés à partir du 1^{er} janvier 2024, la ville souhaite, en concertation avec la Caisse d'Allocations Familiales, faire évoluer ce dispositif pour aller vers un système qui prend en compte la situation globale de la famille [familiale, professionnelle et administrative]. Chaque critère est ensuite associé à un système de points.

Pour les familles ayant obtenu une cotation similaire, le critère de l'ancienneté de la demande sera retenu.

**Afin de faciliter cette procédure,
la demande de relance est réalisable
sur le site Internet de la ville :**
© www.les-pavillons-sous-bois.fr

Fonctionnement

La direction, entourée d'une équipe pluriprofessionnelle, articule des projets autour de l'éveil de l'enfant et de son développement dans le respect du rythme de chacun. Les bébés [dans l'année de naissance], les moyens [entre 1 et 2 ans] et les grands [2 à 3 ans] peuvent être accueillis au sein d'un même petit groupe, nommé « les petites familles », ou peuvent être regroupés par tranches d'âges.

Charte Nationale d'accueil du jeune enfant

Les structures municipales mettent en œuvre la charte d'accueil du jeune enfant en portant une attention particulière au bien-être et au développement de l'enfant de façon à l'accueillir dans un espace bienveillant, sécurisé, adapté et propice à son éveil.

La charte nationale d'accueil du jeune enfant est consultable sur le site de la ville dans la rubrique petite enfance - crèche :

© www.les-pavillons-sous-bois.fr



Accueil occasionnel

La ville propose un accueil occasionnel au sein de la structure À Petits Pas. Il s'agit d'une solution où l'enfant est accueilli à la crèche en ½ journée en fonction des besoins des parents et des places disponibles.

Les parents doivent s'inscrire directement auprès de la crèche À Petits Pas qui gère les places en fonction des disponibilités, sans passer par le système de CAMA. Cette offre de garde s'inscrit dans une démarche de soutien à la parentalité.

À Petits Pas

68, avenue Aristide Briand

☎ 01 48 49 70 07



Structures d'accueil

Multi accueil À Petits Pas

68, avenue Aristide Briand

☎ 01 48 49 70 07

Directrice : Sonia Dezalais

Infirmière puéricultrice RSAI : Séverine Silva

Accueil collectif, pour les enfants de 12 mois à 4 ans :

- 21 places, en accueil collectif régulier à temps complet, de 7h45 à 18h15
- 12 places en accueil collectif occasionnel, par demi-journée de 8h15 à 12h15 et de 13h30 à 17h15

Multi accueil Les Berceaux de l'Ourcq

31, avenue du Général Leclerc

☎ 01 48 49 98 24

Directrice : Nathalie Jolly

Directrice adjointe : Sandrine Pladys

Accueil collectif pour les enfants de 10 semaines à 4 ans :

- 80 places, en accueil collectif régulier à temps complet ou partiel, de 7h30 à 18h30

Multi accueil Les Moussillons

45-47, avenue Georgette Bach

☎ 01 88 50 96 51

Directrice : Sandrine Macé

Infirmière puéricultrice RSAI : Séverine Silva

Accueil collectif pour les enfants de 10 semaines à 4 ans :

- 45 places, en accueil collectif régulier à temps complet ou partiel, de 7h30 à 18h30

Multi accueil Les Petits Voyageurs

Place Oissery Forfry

☎ 01 48 96 28 11

Directrice : Johanna Kraan

Accueil collectif pour les enfants de 10 semaines à 4 ans :

- 56 places, en accueil collectif régulier à temps complet ou à temps partiel, de 7h à 18h30
- 8 places, en accueil collectif à temps occasionnel, par demi-journée de 8h30 à 12h30 ou de 13h30 à 17h30

Crèche départementale Gisèle Halimi

Allée Marcellin Berthelot

☎ 01 71 29 23 26

Directrice : Véronique Maginet

Accueil collectif géré par le département.

Accueil collectif pour les enfants de 2 mois et demi à 3 ans, ou jusqu'à leur entrée à l'école maternelle, du lundi au vendredi

Nouveau : les demandes d'inscription pour une place en crèche départementale sont à effectuer uniquement sur la plateforme du département :

🌐 www.macreche.seinesaintdenis.fr

Le Relais Petite Enfance (RPE) : La Parent'aide

Place Oissery Forfry

☎ 01 48 47 18 17

Directrice : Audrey Bury

Directrice adjointe : Rita Rodrigues

Le relais est un lieu d'informations, d'écoute, de rencontres, d'échanges pour les assistantes maternelles, les enfants et les parents, gratuit, qui a pour but de faciliter la vie des Pavillonnais dans leur recherche d'un mode d'accueil. Il met à disposition la liste des assistant[e]s maternel[le]s agréé[e]s disponibles, aide les familles dans leurs démarches administratives, accompagne à la professionnalisation des assistantes maternelles agréées. Le RPE est un espace de dialogue pour toute personne qui souhaiterait découvrir le métier d'assistante maternelle.

- Accueil des assistantes maternelles, agréées par le Conseil Départemental et des enfants : lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 9h à 12h.
- Accueil du public : lundi, mardi et vendredi de 14h à 17h30, le mercredi de 14h à 16h30, le jeudi de 14h à 18h30 et un samedi par mois de 9h à 12h sur rendez-vous.

Réunions parents / futurs employeurs :
Sur rendez-vous, selon les besoins des familles tout au long de l'année.

Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)

Place Oissery Forfry

☎ 01 48 47 18 17

Accueillantes : Audrey Bury, Rita Rodrigues et Abigail Vaine Saccas

Ouvert le mercredi matin de 9h à 12h. Le LAEP est un lieu gratuit, anonyme et sans inscription pour les enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un parent. Son rôle est de valoriser la fonction parentale et l'épanouissement des liens parents-enfants, tout en mettant à disposition des enfants un espace de jeu adapté et sécurisé.



Protection Maternelle et Infantile (PMI)

1, allée Louis Calmanovic

Les Pavillons-sous-Bois

☎ 01 71 29 23 95

La PMI propose des consultations médicales de protection infantile dès la sortie de maternité et prodigue des conseils en matière de puériculture, allaitement, alimentation, développement, vaccinations... sur rendez-vous.

Au sein de la PMI, le secrétariat des assistantes maternelles informe les familles et les futurs candidats sur ce mode de garde.

- Ouverture du lundi au jeudi de 9h à 17h et le vendredi 9h à 16h

Association

APJC - Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)

Les Moussillons

23, allée Etienne Dolet

☎ 01 48 02 07 79

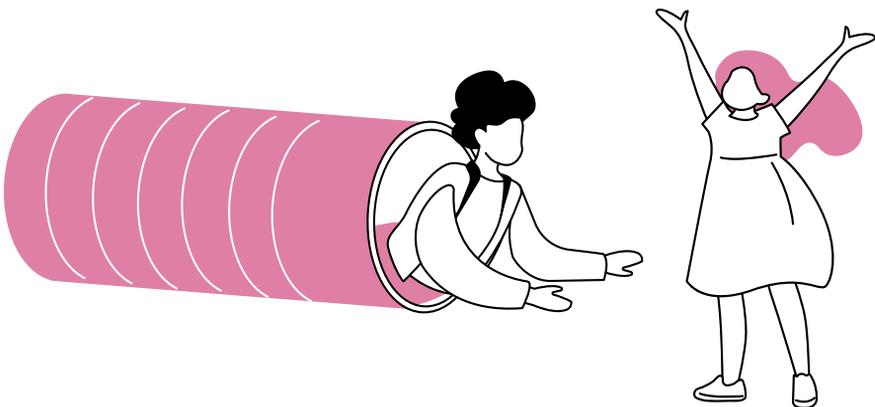
✉ Courriel : animationsociale@apjc.org

Lieu d'accueil pour les enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un membre de leur famille.

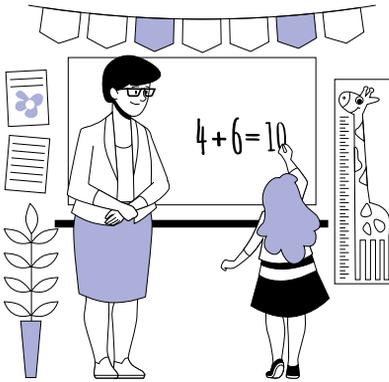
Il offre un espace de jeux, de paroles et de rencontres.

- Ouvert tous les vendredis de 9h30 à 12h.

Sans inscription. Gratuit et anonyme.



Scolarité



La ville et l'Éducation

Temps scolaires - Horaires

Lundi / mardi / jeudi / vendredi : 8h30 à 11h30 /
13h30 à 16h30

La sécurité près des écoles

Chaque jour, les entrées et les sorties des établissements sont surveillées par des agents municipaux afin d'assurer la sécurité des enfants.



Les éducateurs sportifs

L'éducation physique et sportive (EPS) est une discipline obligatoire au programme des apprentissages avec 3 heures hebdomadaires pendant lesquelles les enfants développent leurs capacités physiques. Certains cours sont assurés, en partenariat avec les enseignants, par trois éducateurs sportifs, mis à la disposition des écoles par la ville, de la Grande Section au CM2.

L'éducation musicale

Un musicien, titulaire du Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant (DUMI), assure par rotation dans toutes les écoles élémentaires de la ville, l'éducation musicale des élèves. Chaque semaine, pendant 10 heures, il aide à développer l'esprit critique des enfants, leur créativité sonore ainsi que leur culture musicale.

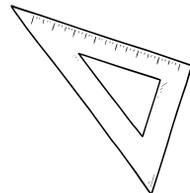


La ville au service des écoles

Effectifs

Plus de 200 agents municipaux travaillent au service des écoles :

- 28 Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM) aident quotidiennement les enseignants.
- 130 animateurs accueillent les enfants le matin, le midi, le soir, le mercredi et pendant les vacances scolaires.
- Environ 100 agents assurent l'entretien, le gardiennage des établissements scolaires, le service de restauration et la sécurité près des écoles.



Quelques chiffres du budget consacré à la vie scolaire

161 000 € : fournitures scolaires [écoles maternelles et primaires]

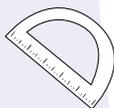
5 600 € : livres de prix pour les CM2

54 208 € : jouets de Noël pour les écoles maternelles et participation au spectacle pour les écoles élémentaires

49 150 € : mobilier scolaire et audio-visuel

34 480 € : achat de tableaux numériques

2 346 € par école : location de cars et participation aux sorties scolaires



1. Cliquer sur la dalle « inscription périscolaire ou « centres de loisirs », sélectionner la ligne correspondant à l'activité souhaitée et commencer la procédure en validant bien à la fin.
2. Attendre le traitement positif de la demande adressé par mail par le service EJS.
3. Effectuer les réservations aux activités périscolaires souhaitées

Portail famille

Le portail famille sert à faciliter, les démarches relatives à la vie scolaire, périscolaire et extra-scolaire des enfants.

Les inscriptions à l'école, aux centres de loisirs, à la restauration scolaire et les réservations aux activités périscolaires et extra-scolaires sont enregistrées en ligne via le portail famille. Sur cette plateforme, accessible depuis la page d'accueil du site de la ville, les parents pourront avoir accès au calendrier des activités de leurs enfants et le modifier, en fonction des présences et des absences, régler des factures, transmettre des documents....

© www.les-pavillons-sous-bois.fr

Inscriptions

Les inscriptions sur le portail famille à l'accueil du matin et du soir, à l'étude dirigée, à la cantine et au centre de loisirs du mercredi et des vacances scolaires sont obligatoires pour ouvrir les droits d'accès à ces activités.

Une inscription complète s'effectue en 3 étapes et se conclut par la réservation des jours de présence de l'enfant aux activités périscolaires.

Réservations

Les réservations sont indispensables pour que votre enfant soit prévu aux activités périscolaires. Attention, sans réservation aux activités après inscription, **une majoration de 50 % sera appliquée en cas de présence de votre enfant.**

1. Cliquer sur la dalle « Modifier les réservations » puis cocher les jours de présence de votre enfant. Possibilité d'appliquer une périodicité sur l'année scolaire et d'effectuer la même demande sur les mêmes dates pour une fratrie en cochant la case « Effectuer la même demande pour ».
2. « Valider » le récapitulatif. La demande apparaît alors comme enregistrée.
3. Attendre la confirmation de réservation.

Délais de réservations :

J-7 pour la cantine et les mercredis, la veille du jour J jusqu'à midi (hors samedis, dimanches et jours fériés) pour les accueils du matin et du soir et les études dirigées.

Le Projet Éducatif de Territoire

Dès le mois de septembre, la ville mettra en place le Projet Éducatif de Territoire (PEdT) qui a pour objectif de garantir la continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire. Il sera accompagné d'un Plan mercredi et concerne essentiellement les enfants de 3 à 11 ans soit plus de 3 000 élèves.

Le Conseil municipal du 8 juillet 2024 a voté par délibération sa mise en œuvre.



Démarche

Le PEdT a été construit en étroite collaboration et en concertation avec l'ensemble des acteurs locaux : municipalité, établissements scolaires, associations, parents d'élèves... L'ensemble de cette réflexion a conduit la ville à définir des grandes orientations déclinées au sein d'ateliers qui sont regroupés autour de 7 thématiques.

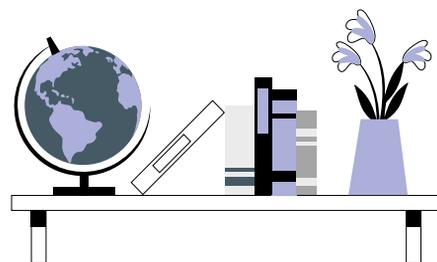
Thématiques

- Culture et goût de la lecture
- Santé – Prévention – Inclusion
- Découverte scientifique et technique
- Sport
- Développement durable – citoyenneté
- Apprentissage de l'anglais
- Aide aux devoirs

Le plan du mercredi

Le plan du mercredi intégré dans le PEdT doit permettre aux enfants de se reposer et de participer à des activités sportives, culturelles ou artistiques.

De nombreuses actions sont déjà en place dans les écoles et sur les temps périscolaires. Progressivement, la ville va développer de nouvelles actions. À partir de la rentrée, de nouveaux ateliers seront mis en place comme, par exemple, des ateliers scientifiques ou encore une sensibilisation à l'anglais.



Les écoles

L'inscription à l'école

Direction Éducation - Jeunesse - Sport

Bureau n° 7 de l'Hôtel de ville

☎ 01 48 02 75 30 / 97 / 26 / 28

Le service est fermé le lundi matin et le 2^e lundi de chaque mois toute la journée.

L'école est obligatoire pour tous les enfants de 3 à 16 ans.

La Direction Éducation - Jeunesse - Sport reçoit, informe et accompagne les parents dans les démarches d'inscriptions à l'école.

Les inscriptions administratives pour les écoles maternelles et élémentaires sont **enregistrées** à la mairie et les admissions auprès des directeurs d'école.

Les inscriptions à la restauration scolaire, aux accueils du matin et du soir, à l'étude dirigée, au centre de loisirs des mercredis et des vacances scolaires sont à effectuer sur le **portail famille**.

Documents à fournir

- Justificatif de l'identité de l'enfant et de ses responsables légaux (livret de famille, copie de l'acte de naissance, carte d'identité, passeport...]
- Justificatif de domicile [- de 3 mois] des responsables légaux et de l'enfant

En cas de divorce ou de séparation, un acte juridique indiquant le lieu de résidence de l'enfant ainsi que les modalités de sa garde.

Si l'un des deux représentants légaux est absent lors de l'inscription, il pourra être demandé une autorisation écrite, datée et signée d'inscription de son enfant dans une école de la commune ainsi que la photocopie d'un document justifiant de son identité.



Les adresses utiles

Éducation nationale

Rectorat de l'Académie de Créteil
4, rue Georges Enesco
94010 Créteil cedex
☎ 01 57 02 60 00

Inspection Académique de Bobigny

8, rue Claude Bernard
93008 Bobigny cedex
☎ 01 43 93 70 50
✉ ce.dsden@ac-creteil.fr

Circonscription de Livry-Gargan – Les Pavillons-sous-Bois

Inspection de l'Éducation nationale
48, boulevard Roger Salengro
93190 Livry-Gargan
☎ 01 43 30 29 96
✉ ce.0931050I@ac-creteil.fr

DDEN – Fédération des Délégués Départementaux de l'Éducation nationale

Présidente de l'Union Locale : Mme Weintraub
23, rue Jules Vallès
93190 Livry-Gargan
☎ 01 43 30 74 91
✉ dden.seine.saint.denis@gmail.com
✉ nicole.weintraub@wanadoo.fr



Les écoles maternelles

École Eugène Fischer

4-6, allée Pierre Brossolette

☎ 01 48 02 74 60

Directeur : Mathieu Thuillier

École Fontenoy

25, allée de Fontenoy

☎ 01 48 49 22 23

Directeur : Karim Zerouali

École Jean Macé

53, avenue Aristide Briand

☎ 01 41 55 30 51

Directrice : Magali Celton

École Jules Verne

3-5, avenue Georges Pompidou

☎ 01 48 02 47 09

Directrice : Jessy Sachet

École Marguerite Léopold

12-14, allée Louis Calmanovic

☎ 01 48 02 47 13

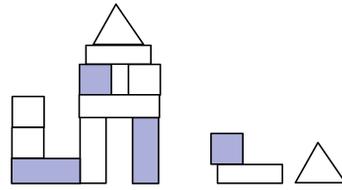
Directrice : Sandrine Armand

École Robillard

6-8, allée Robillard

☎ 01 48 49 31 43

Directrice : Emmanuelle Lentini



Les écoles élémentaires

École Fontenoy (CP au CE2)

25, allée de Fontenoy

☎ 01 48 49 22 23

Directeur : Karim Zerouali

École Jean Macé (CP au CM2)

18-22, allée du Colonel Fabien

☎ 01 71 89 52 64

Directrice : Bénédicte Roux

École Julie-Victoire Daubié

55, avenue Aristide Briand

☎ 01 48 02 47 00

Directeur : Adrien Laclau

École Jules Verne

3-5, avenue Georges Pompidou

☎ 01 48 02 47 09

Directrice : Jessy Sachet

École Monceau

25, allée de Fontenoy

☎ 01 48 49 11 48

Directrice : Agnès Delouche

École Pierre Brossolette

4, allée Pierre Brossolette

☎ 01 48 02 74 55

Directrice : Nadine Gouret

École Robillard (CP au CE2)

6-8, allée Robillard

☎ 01 48 49 31 43

Directrice : Emmanuelle Lentini

École de l'Alliance (enseignement privé)

35-37, allée Robert Estienne

☎ 01 48 48 16 17

Directrice : Arielle Sasportes



Les associations de parents d'élèves

Ces associations disposent de panneaux d'affichage et de boîtes aux lettres à l'entrée des établissements scolaires. Les élections des représentants des parents d'élèves se déroulent à la mi-octobre. Tous les parents d'élèves sont électeurs.

Les collèges

Collège Anatole France

49, avenue Georgette Bach

☎ 01 86 78 37 10

Principale : Agnes Ducastaing

Collège Éric Tabarly

32, avenue Albert Thomas

☎ 01 86 78 36 60

Principale : Anne Barthelus

Collège de l'Alliance (enseignement privé)

35-37, allée Robert Estienne

☎ 01 48 48 16 17

Principal : Moshe Mechaly



Lycée

Lycée polyvalent Claude Nicolas Ledoux

Avenue du 14 juillet

☎ 01 48 50 32 00

Proviseur : Constant Vicard

Vacances scolaires 2024/2025 - Zone C

La zone C comprend les académies de Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse et Versailles.

- Rentrée scolaire des élèves : le lundi 2 septembre 2024.
- Toussaint : fin des cours le samedi 19 octobre 2024, reprise des cours lundi 4 novembre 2024.
- Noël : fin des cours, samedi 21 décembre 2024, reprise des cours, lundi 6 janvier 2025.
- Hiver, zone C : fin des cours, samedi 15 février 2025, reprise des cours, lundi 3 mars 2025.
- Printemps, zone C : fin des cours, samedi 12 avril 2025, reprise des cours, lundi 28 avril 2025.
- Début des vacances d'été : fin des cours, samedi 5 juillet 2025.

Les classes vaqueront le vendredi 30 et le samedi 31 mai 2025.

Administrations et services publics extérieurs

CIDJ : Centre d'informations et de documentation pour la jeunesse

101, quai Branly

75015 Paris

☎ 01 44 49 12 00

CIO : Centre d'Information et d'Orientation

17, rue Auguste Polissard

93140 Bondy

☎ 01 48 47 28 85

✉ cio.bondy@ac-creteil.fr

Centre de Protection Maternelle Infantile (PMI)

1, allée Louis Calmanovic

☎ 01 48 47 93 59



Le RASED – Réseau d'Aide Scolaire aux Enfants en Difficulté

Le RASED est un dispositif mis en place par le ministère de l'Éducation Nationale contribuant à la politique d'adaptation et d'intégration scolaire. Chaque RASED est constitué d'un enseignant spécialisé en aide relationnelle, d'un enseignant spécialisé en aide psychologique et d'un psychologue de l'Éducation Nationale. Ils ont pour but de mener des actions spécifiques et un suivi continu des élèves pour réduire les difficultés lorsque l'aide apportée en classe ne permet pas d'atteindre les objectifs visés.

- Pour les écoles Fontenoy, Monceau et Robillard :
☎ 01 48 49 22 99
- Pour les écoles Brossolette, Fischer, Jean Macé, Léopold, JV Daubié :
☎ 01 48 47 79 62
- Pour l'école Jules Verne
☎ 01 71 29 12 99

L'accueil du matin et du soir

Les accueils du matin

Accueils ouverts dans toutes les écoles maternelles et élémentaires de la ville pendant la période scolaire, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 8h20.

Les enfants sont encadrés par des surveillants périscolaires qui proposent différentes activités calmes telles que des jeux de société ou des activités manuelles. Ils sont, ensuite, accompagnés dans la cour de l'école, à 8h20.

Les accueils du soir

Les enfants sont accueillis par le personnel municipal et des activités variées leur sont proposées en attendant l'arrivée de leurs parents.

- Écoles maternelles : accueil à partir de la sortie des classes à **16h30** jusqu'à **19h**.
- Écoles élémentaires : accueil après l'étude dirigée **de 18h à 19h**.

Les inscriptions et les réservations pour les accueils du matin et du soir sont à effectuer sur le portail famille. La facturation est mensuelle. Attention en l'absence de réservation au plus tard la veille avant 12h (hors samedis, dimanches et jours fériés) une majoration de 50 % sera appliquée au tarif.

Retrouvez toutes les informations
sur le site Internet de la ville :
☎ www.les-pavillons-sous-bois.fr

ABC





La restauration scolaire

Pause déjeuner avec deux services : 11h30 et 12h30.

2 300 repas sont fabriqués chaque jour au sein des restaurants municipaux et servis dans les écoles de la ville.

La restauration scolaire obéit aux règles, aux procédures et à la traçabilité d'un Plan de Maîtrise Sanitaire (PMS) sur chaque site de la réception de denrées brutes, la fabrication des repas jusqu'au service.

L'équilibre alimentaire est essentiel au bon développement de l'enfant. La ville propose chaque jour un repas équilibré composé au moins de 50 % de produits durables et de 20 % de produits BIO. Contrôlés et vérifiés par une diététicienne, les menus servis respectent les règles nutritionnelles du groupement d'Études des marchés de Restauration Collective et Nutrition (GEMRCN) et de la loi EGALIM.

Des actions de sensibilisation ont lieu toute l'année :

- lutte contre le gaspillage
- tri des déchets alimentaires et non alimentaires
- un repas végétarien par semaine
- recyclage des barquettes en plastique

Découverte culinaire, diversité alimentaire, repas à thème sont régulièrement proposés aux enfants.

La commission des menus

Un suivi régulier de la qualité du service et des repas est établi par cette commission composée de Philippe Dallier, Maire, du prestataire qui approvisionne les restaurants en denrées brutes, des directeurs d'école, des représentants de parents d'élèves, de la Direction Éducation-Jeunesse-Sport et du Directeur des restaurants communaux. L'objectif est de favoriser le dialogue entre les différents acteurs : écoles, accueils de loisirs, parents d'élèves et Caisse des Écoles, sur tous les sujets en lien avec la restauration scolaire et réfléchir aux éventuelles améliorations.

**Les menus sont publiés chaque semaine sur le site Internet de la Ville :
© www.les-pavillons-sous-bois.fr**

Le Projet d'Accueil Individualisé (PAI)

Les parents doivent compléter un dossier de Projet d'Accueil Individualisé (PAI) qui doit être signé entre la famille, l'école, la municipalité, le médecin scolaire et l'allergologue de l'enfant afin que l'enfant puisse manger à la cantine avec son propre déjeuner.



Les études dirigées

Dans les écoles élémentaires de 16h30 à 18h elles sont assurées par les enseignants ou par des animateurs diplômés [niveau Bac] qui veillent à la bonne compréhension et au bon apprentissage des leçons. Ensuite, les enfants peuvent bénéficier de la garderie de 18h à 19h.

Inscriptions et réservations sur le portail famille avec tarification mensuelle.



Les associations d'accompagnement à la scolarité

Ces associations sont habilitées par le Comité Départemental des Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité [CLAS].

Accompagnement Scolaire des Pavillons - ASP

Président : Patrice Genser
Directrice : Amel Sahli

Maison des Services Publics -
Claude-Erignac : 1 allée de Berlin

☎ 06 51 08 99 14

✉ amelasp93@gmail.com

Inscription : à la rentrée scolaire

L'ASP accueille les enfants du CP à la 3^e tous les jours après l'école. Missions principales :

- Aide aux devoirs
- Renforcement scolaire

L'association offre aux enfants des sorties éducatives pendant les vacances scolaires.

Les locaux :

- 57, avenue Aristide Briand
- Salle dédiée au 45-47, avenue Georgette Bach

Appel aux bénévoles :
Si vous avez un peu de temps à consacrer aux enfants, rejoignez l'ASP.

Association Pavillonnaise pour la Jeunesse et la Culture - APJC

Président : Jonathan Pruvost
Directeur : Franck Esvan-Gautier

23, allée Etienne Dolet

☎ 01 48 02 07 79

✉ animationsociale@apjc.org

🌐 www.apjc.org

L'APJC propose aux élèves du CP au lycée des activités pour compléter et renforcer les acquis scolaires (aide aux devoirs, exposés, débats...).

- Élémentaires : lundi et jeudi 16h30/18h30
- Collégiens : mardi et vendredi 17h/18h30
- Lycéens : selon la demande

Actions également menées avec les parents pour les accompagner dans le suivi de la scolarité de leurs enfants.

Appel aux bénévoles :
Pour soutenir les jeunes dans leur scolarité, l'APJC s'appuie sur une équipe composée majoritairement de bénévoles. N'hésitez pas à prendre contact pour les rejoindre !

La facturation

Les activités relatives à la scolarité sont regroupées sur une facture qui détaille le coût par enfant et par type de prestation.

Paiement possible par :

- espèces, chèque (à l'ordre du Trésor Public), carte bancaire auprès de la régie centrale de l'hôtel de ville
- en ligne sur le portail famille ou après réception du titre, sur le site Internet de la ville, rubrique vos paiements en ligne
- prélèvement automatique (adhésion sur le portail famille)

Les tarifs des prestations 2024/2025

La restauration scolaire :

Repas par enfant et par jour : 4,45€

Tarif hors commune : 5,55€

Les parents n'ayant pas réservé le repas de leur enfant, au minimum 7 jours avant, devront s'acquitter d'un tarif majoré de 50%.

L'accueil du matin :

- Prix par enfant et par jour : 1,35€
- À partir de deux enfants, le tarif par enfant et par jour est de 1,30€

L'accueil du soir et l'étude dirigée :

L'accueil du soir maternelle : 2,20€ par enfant et par jour. À partir de deux enfants, le tarif par enfant et par jour, est de 2,10€.

L'accueil du soir élémentaire de 18h à 19h : 1,10€ par enfant et par jour. À partir de deux enfants, le tarif par enfant et par jour est de 1,05€.

L'étude dirigée de 16h30 à 18h : 2,20€ par enfant et par jour

À partir de deux enfants, le tarif par enfant et par jour est de 2,10€

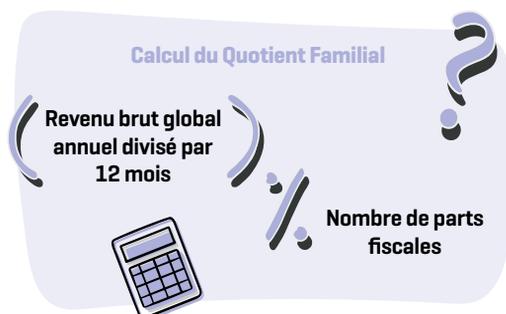
En l'absence de réservation au plus tard la veille jusqu'à 12h (hors samedis, dimanches et jours fériés) une majoration de 50 % sera appliquée au tarif.

Une réduction pourra être accordée selon le barème établi par le CCAS en fonction du revenu de la famille sous certaines conditions.

Le quotient familial

La participation financière des familles est calculée en fonction des revenus. Le quotient familial est valable pour toutes les activités se rapportant à celui-ci : les classes transplantées, les mini-séjours, les centres de vacances et le Conservatoire municipal.

Ce calcul est renouvelable tous les ans.



Les aides financières

Selon les revenus du foyer, des aides financières peuvent être demandées à la CAF (notamment pour les séjours de vacances), au comité d'entreprise ou au CCAS.

Loisirs



Accueil de loisirs

Direction Éducation - Jeunesse - Sport
Bureau n° 7 - Hôtel de ville
☎ 01 48 02 75 11 / 51 / 28

Fonctionnement

Accueil des enfants le mercredi et tous les jours pendant les vacances scolaires de 7h30 à 19h.

Un grand nombre d'activités encadrées et organisées par des animateurs sont proposées en fonction des groupes d'âge. Les enfants peuvent choisir entre des activités manuelles [peinture, perles, modelage], d'expressions corporelles [danse, théâtre] et physiques [jeux d'équipe, sports].

L'année est rythmée par des thèmes à vocation pédagogique [comme l'apprentissage de la nature, de la géographie ou encore de l'histoire] ou ludique, en lien avec certains temps forts de l'année [les fêtes de fin d'année, le printemps, Halloween, etc.]

De nombreuses sorties sont programmées : des pique-niques, balades en forêt, visites de fermes pédagogiques, de bases de loisirs ou encore séances de cinéma et visites de musées.

La participation au centre de loisirs fait l'objet d'une tarification mensuelle.

L'inscription préalable est obligatoire pour l'admission au centre de loisirs, le nombre de places étant limité à l'habilitation accordée par la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale [DSDEN].

Quotient Familial rentrée scolaire 2024/25	Tarif accueil de loisirs sans hébergement
Jusqu'à 286€	3,10€
De 287 à 575€	3,35€
De 576 à 862€	3,65€
Plus de 862€	4€

- Repas du midi : 4,45€
- Tarif majoré : 6,70€

Les parents qui n'ont pas inscrit leur enfant devront s'acquitter d'un tarif majoré de 6,70€ par repas. Cette décision a dû être adoptée afin de gérer au mieux la quantité de repas à préparer face au nombre trop important d'enfants qui déjeunent à la restauration scolaire sans y être inscrit.

L'inscription préalable est obligatoire pour l'admission au centre de loisirs, le nombre de places étant limité à l'habilitation accordée par la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale [DSDEN].

Inscriptions en ligne sur le portail famille accessible depuis le site internet de la ville :
🌐 www.les-pavillons-sous-bois.fr





Centres de loisirs maternels (de 3 à 6 ans)

École Eugène Fischer

2, allée Pierre Brossolette
☎ 01 48 02 74 59

École Fontenoy

25, allée Fontenoy
☎ 01 48 49 22 24

École Jean Macé

53, avenue Aristide Briand
☎ 01 48 50 17 10

École Jules Verne

3-5, avenue Georges Pompidou
☎ 01 48 47 71 90

École Marguerite Léopold

12-14, allée Louis Calmanovic
☎ 01 48 49 06 95

École Robillard (3-8 ans)

6-8, allée Robillard
☎ 01 48 48 28 34



Centres de loisirs élémentaires (de 6 à 12 ans)

École Jean Macé

18/22, allée du Colonel Fabien
☎ 01 48 50 17 10 - 01 87 01 00 74

École Jules Verne

3-5, avenue Georges Pompidou
☎ 01 48 02 15 32

École Julie-Victoire Daubié

55, avenue Aristide Briand
☎ 01 41 64 17 90

École Monceau

25, allée Fontenoy
☎ 01 48 49 11 49

École Pierre Brossolette

4, allée Pierre Brossolette
☎ 01 48 02 74 57



Atout'sports et loisirs (de 11 à 17 ans)

Atout'sports et loisirs propose aux jeunes Pavillonnais, dès l'entrée au collège, des animations variées encadrées par des éducateurs sportifs de la ville, ainsi que des sorties culturelles et sportives pendant les vacances scolaires, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h. Tarif adhésion : 6,75€.

Les sorties sont facturées entre 1 et 5€. Inscriptions enregistrées sur le lieu d'accueil à la salle Jean Moulin, pendant les vacances scolaires. Un formulaire d'inscription est aussi disponible sur le site Internet de la ville.

Service Jeunesse et Sport

☎ 01 48 02 75 73



Centres de vacances

Des séjours de vacances sont organisés par la ville pour les enfants Pavillonnais et rythment les saisons avec la découverte d'activités sportives et culturelles.

- 1 séjour d'hiver, en février, avec pratique du ski
- 4 séjours d'été pour les enfants de 6 à 12 ans
- 1 séjour d'été pour les jeunes de 13 à 15 ans

Les dates d'inscriptions et les informations sont communiquées grâce à des documents distribués dans les écoles et diffusés sur le site Internet de la ville.

Les tarifs des centres de vacances sont soumis au quotient familial.

Informations

☎ 01 48 02 75 97



Association APJC

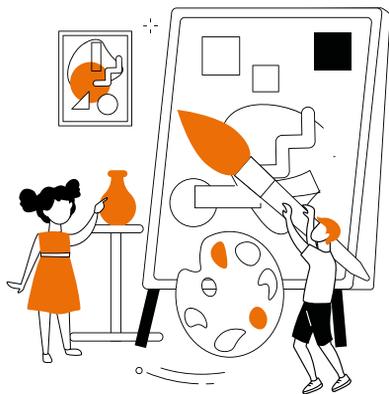
L'APJC accueille chaque semaine les enfants et les jeunes, de la maternelle au lycée, pour des temps d'animation et des ateliers culturels et de loisirs, tels que : éveil musical, éveil corporel, boxe, dessin-peinture, théâtre, anglais, modern'jazz, kpop et hip-hop.

L'Espace Jeunes accueille plus particulièrement les adolescents de 11 à 17 ans :

- du mardi au vendredi après les cours dans le cadre d'un accueil informel ; les jeunes peuvent rencontrer les animateurs ou bien simplement profiter des espaces d'accueil et de jeux à la disposition des publics
- les samedis de 14h à 18h pour des animations de loisirs et des sorties,
- lors des vacances scolaires du lundi au vendredi pour des animations culturelles, culinaires, ludiques ou sportives ainsi que des sorties.

☎ 01 48 02 07 79

Culture



Espace des Arts

Spectacle, cinéma – exposition

Présidente : Catherine Leconte
Directeur : Pierre Froger

L'association a pour mission la diffusion culturelle sur la ville au travers plusieurs disciplines artistiques : spectacle, cinéma et exposition.

Ayant la gestion de la salle Philippe Noiret de l'Espace des Arts (850 places assises), elle programme des spectacles professionnels de musique, de théâtre, d'humour etc. Chaque année, le Pavillons Jazz Festival accueille des artistes de renommée internationale et des découvertes.

Le cinéma (329 places) est ouvert tous les jours avec en moyenne 4 films à l'affiche par semaine. Il est équipé d'un projecteur BARCO 4K, d'un écran de 12 m et offre un son 7.1. La salle est classée « Art et Essai » et propose une programmation riche entre films grand public et films indépendants. La dynamique est assurée par l'organisation d'événements thématiques autour des films et de nombreuses animations pour les enfants.



Dans la Galerie Jean-Baptiste Claudot située au 1^{er} étage de l'Espace des Arts et ouverte tous les jours dès 14h, une dizaine d'expositions sont programmées chaque année. Le lieu met un point d'orgue à donner une visibilité aux artistes locaux.

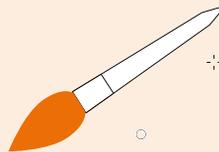
La billetterie spectacle est ouverte du lundi au samedi de 14h à 19h30 et le mercredi de 10h30 à 12h et de 14h à 19h30

**Place Charles de Gaulle
144, avenue Jean Jaurès
93320 Les Pavillons-sous-Bois**

- ☎ 01 41 55 12 80
- ✉ espace-des-arts@wanadoo.fr
- 🌐 www.espace-des-arts.fr
- 📘 EspacedesArts93
- 📍 EspacedesArts93
- 🗣 Espace des Arts (93)

Pour acheter vos places de spectacle en ligne :
🌐 <http://billetterie.espace-des-arts.fr>

Pour acheter vos places de cinéma en ligne :
🌐 <http://billetteriecinema.espace-des-arts.fr>



Conservatoire Hector Berlioz

Musique, Danse, Art dramatique

77-79, allée Danielle Casanova

☎ 01 41 55 17 60

✉ conservatoire@lespavillonssousbois.fr

Directeur : Frédéric Loisel

Présent depuis plus de 40 ans, le conservatoire à rayonnement communal Hector Berlioz s'est installé dans les locaux actuels en 2000.

Capacité : 600 élèves pour 40 enseignants.

Pré-inscriptions à partir du mois de juin pour la saison suivante. Inscriptions définitives : fin août.

Secrétariat : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h ; mercredi de 9h à 18h.

Fermé les samedis et dimanches (sauf concerts ou spectacles)

Enfants



Musique

Formation musicale

Éveil : dès la moyenne section maternelle

Cycles 1 à 3 : entrée dès le CP

Pratiques individuelles

En CP : Initiation Instrumentale

Dès l'entrée en CE1

Claviers : piano

Cordes : violon, alto, violoncelle, contrebasse, guitare classique

Musiques amplifiées : guitare électrique, guitare basse, et chant

Percussions : batterie, percussions

Vents : clarinette, saxophone, trompette, flûte traversière, saxhorn, flûte à bec

Voix : chant lyrique (dès 18 ans)



Pratiques collectives

Chorales Colibri [du CP au CM2] ou Lorient [Collège et lycée], Maîtrise, Chœurs adultes

Orchestre : 1^{er}, 2^e, 3^e cycles

Atelier musiques amplifiées, Big Band [enfants et adultes]

Ensembles de percussions, guitares, musique de chambre

Danse

Danse classique et danse contemporaine

Éveil : dès la moyenne section maternelle

Cycles 1 à 3 : entrée dès le CP

Art dramatique

Cycle 1 [enfant] : 9-12 ans

Cycle 2 [adolescent] : 13-18 ans

Adultes

Pratiques collectives

Chœurs adultes

Big Band

Danse Classique

Pratiques individuelles et collectives musicales

Formation musicale

Instrument



NB : les disciplines sont divisées en trois cycles (de 3 à 5 ans). À chaque fin de cycle l'élève doit passer un examen afin de valider ses acquis. Les cours de Maîtrise sont en Tarifs cycle 2.

Nouvelles disciplines

Découverte instrumentale (6-10 ans) : un an d'ateliers tournants pour découvrir les instruments

La Fabrique à Spectacle (4-10 ans) : atelier ouvert aux enfants désirant pratiquer la musique de manière ludique et sans contraintes. Au programme, chant, écoute corporelle, découverte des instruments pour aboutir à une restitution. Initiation musicale : les élèves de CP sont par groupe de 3 maximum et peuvent essayer 5 instruments dans l'année. Les ateliers d'initiation comprennent une pratique collective et un cours de formation musicale ainsi qu'une demande de pratique régulière à la maison. Les ateliers découvertes sont ouverts à tous les enfants des écoles primaires. Une pratique d'éducation artistique et culturelle sans travail à la maison et sans formation musicale.

Adultes

Pratiques collectives

Chœur adulte, Big Band, danse

Pratiques musicales

Formation musicale - Cours collectif

Instruments

Cours individuel

Modalités d'inscriptions

Pièces à fournir :

- Feuille d'imposition de l'année en cours
- Chèque libellé à l'ordre du Trésor Public

Calculez votre quotient familial à partir de la formule p. 17 et découvrez le tarif dans le tableau. Chaque discipline représente un tarif. Pour les personnes n'habitant pas la ville des Pavillons-sous-Bois, les tarifs sont majorés de 60 %.

Tarifs annuels 2024/25

Tarif des activités	Formation Musicale Instrument Danse	Formation musicale - Instrument Danse - Art Dramatique			Formation musicale Instrument	Danse	Chorale Musiques Actuelles Orchestre Atelier Jazz
		Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3			
QF	Éveil	Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3	Adulte	Adulte	Adulte
Jusqu'à 286	39,58	39,58	49,49	59,37	59,37	49,49	109,10
De 287 à 575	56,06	56,06	70,09	84,10	84,10	70,09	118,97
De 576 à 862	79,17	79,17	98,96	118,75	118,75	98,96	129,74
De 863 à 1 152	112,16	112,16	140,19	168,22	168,22	140,19	141,48
De 1 153 à 1 437	151,73	151,73	189,66	227,61	227,61	189,66	154,28
De 1 438 à 1 726	204,51	204,51	255,64	306,78	306,78	255,64	168,25
De 1 727 à 2 013	237,52	237,52	296,88	356,27	356,27	296,88	183,48
De 2 014 à 2 302	270,48	270,48	338,10	405,74	405,74	338,10	200,08
Plus de 2 302	290,27	290,27	362,82	435,41	435,41	362,82	218,19

Bibliothèque municipale

8, allée Robillard
Accès possible par le 5, allée Jules Auffret
☎ 01 48 47 95 54
✉ bibliotheque@lespavillonssousbois.fr

Catalogue en ligne :

📍 lespavillonssousbois.bibenligne.fr



Jours et horaires d'ouverture de la bibliothèque

- mardi de 14h à 18h
- mercredi de 10h à 18h sans interruption
- vendredi de 14h à 18h
- samedi de 10h à 18h sans interruption

Fermeture le jeudi (accueils de classes, structures petite enfance...), le dimanche et le lundi. Horaires susceptibles d'être modifiés durant les vacances scolaires.

Programme animations 2024

La bibliothèque propose tout au long de l'année des rendez-vous pour tous les goûts et tous les âges.

Pour les tout-petits

· Racomptines

Pour les tout-petits et leurs parents, un moment de complicité à la découverte des rythmes, des sons, des histoires et des chansons !

Pour les enfants de 0 à 3 ans
Samedis 28 septembre, 9 novembre, 7 décembre 2024 à 10h



© Julie-Stella-Gomano

· Spectacle *Baluchon bazar !* par le Théâtre de la Vallée

Pour les enfants de 12 mois à 3 ans
Samedi 21 septembre 2024 à 9h45 et à 11h15

À partir de 3 ans

· L'heure des histoires

Les bibliothécaires partagent avec vous leurs histoires préférées !
Pour les enfants de 3 à 6 ans, accompagnés d'un parent
Samedi 19 octobre 2024 à 10h

· Spectacle *Contes enchantés au Far West* de la Compagnie Maya

Spectacle intégrant la Langue des signes.
Pour les enfants à partir de 3 ans
Samedi 16 novembre 2024 à 10h

· À toi de jouer !

Ateliers jeux animée par Sonia de la librairie Folies d'encre des Pavillons-sous-Bois pendant les vacances de la Toussaint, à partir de 5 ans, accompagné d'un parent

· Atelier-rencontre avec l'auteure et illustratrice Maria Jalibert

Atelier pour enfants à partir de 5 ans, accompagné d'un parent
Mercredi 11 décembre 2024 à 10h



À partir de 8 ans

• Ateliers scientifiques

Samedi 26 octobre 2024 à 14h et 15h30
Mercredi 30 octobre 2024 à 14h et 15h30

• À toi de jouer !

Ateliers jeux animés par Sonia de la librairie Folies d'encre des Pavillons-sous-Bois pendant les vacances de la Toussaint, à partir de 8 ans

Pour les ados/adultes

• Conférences d'histoire de l'art par Sylvie Testamarck

Samedi 28 septembre 2024 à 15h : Edouard Hopper

• Présentation de livres

Samedi 19 octobre 2024 à 15h

• Café lecture

Vous lisez un peu ? Beaucoup ? Passionnément ? Venez partager vos lectures coups de cœur, découvrir de nouveaux livres et échanger autour d'un thé ou d'un café.

Samedi 23 novembre 2024 à 15h

• Salon du livre des Pavillons-sous-Bois : 3^e édition spéciale polar !

La bibliothèque sera à la Mairie pour présenter la diversité de ses collections et vous proposer des espaces de lecture à destination des enfants.

Dimanche 24 novembre 2024 - toute la journée

• Dictée

Samedi 30 novembre 2024 à 15h

• Ateliers d'écriture

Vous avez envie de vous lancer et vous n'avez jamais osé ? Venez tenter l'expérience, accompagné par l'association pavillonnaise *Femmes Fortes*.

Samedi 14 septembre 2024 à 15h

Mercredi 25 septembre 2024 à 15h

Mercredi 2 octobre 2024 à 15h

Samedi 12 octobre 2024 à 15h

Samedi 9 novembre 2024 à 15h

Mercredi 20 novembre 2024 à 15h

Mercredi 4 décembre 2024 à 15h

Samedi 14 décembre 2024 à 15h

Pensez à réserver votre place auprès des bibliothécaires. Les inscriptions sont ouvertes 2 mois avant la séance.

Emprunts et inscriptions

L'inscription est **gratuite** pour tous, sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité pour les adultes.

Vous pouvez emprunter :

- 10 livres
- 5 revues
- 2 documents numériques pour une durée de 4 semaines.

Fiche d'inscription à télécharger et imprimer la sur le site de la bibliothèque ou de la ville.



Sports



Équipements sportifs municipaux

La ville met des équipements sportifs à disposition des associations et des écoles pavillonnaises et se charge de leur entretien.

Salle de Sports Lino Ventura

3, allée de Berlin

☎ 01 48 02 74 00 / 06 20 09 86 81

Activités multisports

Stade Léo Lagrange

20, avenue Anatole France

☎ 01 48 48 12 43 / 06 03 80 18 36

Équipements :

- 2 terrains de football : engazonné et pelouse synthétique
- 1 piste d'athlétisme avec 4 couloirs
- 1 gymnase
- 4 courts de tennis couverts (2 en green-set, 2 en terre battue)

- 2 courts de tennis extérieurs (en béton poreux)
- 1 terrain de basket (extérieur)
- 1 terrain de handball (extérieur)
- 1 terrain de pétanque
- 1 stabilisé gris

En 2020, la ville a procédé à la réfection complète de la piste d'athlétisme et du terrain de foot synthétique.



Gymnase Jean Macé

53, avenue Aristide Briand

Dojo Michel Declève

Salle de judo, jujitsu, karaté, gymnastique d'entretien, yoga.

7, allée de Berlin - Entrée par le parking de la Salle de Sports Lino Ventura

☎ 01 41 55 03 24

Salle de tennis de table

Cour de l'école Jean Macé
53, avenue Aristide Briand



Salle de gymnastique de l'Espace des Arts

144, avenue Jean Jaurès

Associations sportives de la ville des Pavillons-sous-Bois

Sep Omnisport

Présidé par David Batista

Les sections sportives de l'athlétisme/gymnastique, du basket-ball, du cyclisme, du football, de la pétanque et du tennis de table sont regroupées au sein de l'association SEP omnisports.

Stade Léo Lagrange
20, avenue Anatole France

Contacts

Secrétariat : Sophie Duca

☎ 01 48 47 86 60

✉ seppav@free.fr



SEP Athlétisme

Présidé par Jean-Pierre Roux

Activités

Courses de vitesse, de demi-fond et de haies. Lancers de poids, javelot, disque et marteau. Sauts en hauteur, en longueur, triple sauts et perche. Cross en hiver, renforcement musculaire, course sur route et baby-athlé.

Lieu d'entraînement : Stade Léo Lagrange

Horaires

Planning des entraînements :

© www.sep-athlétisme.clubeo.com

Cotisations

160€ par an selon la catégorie.

Catégorie Baby [nés entre 2019 et 2020 et scolarisés obligatoirement] – 1^{re} année d'éveil athlé [enfants nés en 2017] : 190€ par an

Inscriptions

Permanence au stade Léo Lagrange mardi et vendredi de 18h30 à 19h30 du mois de septembre.

Enfants à partir de 6 ans [hors Baby-athlé].

Le dossier d'inscription téléchargeable sur le site internet :

© www.sep-athlétisme.clubeo.com.

Attention, seuls les dossiers complets pourront être acceptés.

Contacts

Muriel Valade

☎ 06 50 61 28 90 [par SMS ou à partir de 19h30]

© www.sep-athlétisme.clubeo.com

20, avenue Anatole France
Les Pavillons-sous-Bois

SEP Gymnastique

Présidé par Jean-Pierre Roux

Activités : renforcement musculaire, stretching, yoga, Step et Zumba

Âge : à partir de 15 ans

Lieu d'entraînement : Espace des Arts, studio de danse

Horaires : Du lundi au vendredi

Cotisations

135€ par an [paiement en 2 fois possible]

130€ par an pour groupe senior uniquement.

160€ après le 15 octobre.

90€ de septembre à fin janvier et de février à juin.

Inscriptions

Forum des associations : dimanche 8 septembre, ou auprès des professeurs. Un cours d'essai gratuit.

Pièces à fournir :

- un certificat médical
- un bulletin d'inscription
- un chèque libellé à l'ordre du SEP ATHLÉTISME
- deux photos d'identité
- une enveloppe timbrée à l'adresse de l'adhérent

Contacts

Jean-Pierre : ☎ 06 88 68 24 41 à partir de 20h

Sophie Duca : ☎ 01 48 47 86 60 [lundi, mardi, jeudi et vendredi matin]

SEP Basket-ball

Présidé par Mariam Gassama

Activités proposées : BASKET-BALL 5X5 - 3X3

Âge : à partir de 5 ans

Lieux d'entraînement : salle de Sports Lino Ventura et gymnase Léo Lagrange

Cotisations

Le montant des cotisations : à partir de 180€, selon les catégories.

Modalités d'inscription

Inscription sur place au stade Léo Lagrange, les 2 premiers samedis de septembre de 14h à 17h.

Contact

Mariam Gassama

☎ meyalac@yahoo.fr / sepbasket@yahoo.fr

☎ 06 51 03 71 13 [appels à partir de 20h. Merci de privilégier l'envoi de SMS]

20, avenue Anatole France
Les Pavillons-sous-Bois



SEP Cyclisme - Team cycliste Stade de l'Est Pavillonnais

Présidé par Jean-Paul Travaillé

Activités proposées : Cyclisme sur route ; VTT

Âge : Adultes pour le cyclisme sur route ;
7/14 ans pour le VTT

Lieux d'entraînement : rendez-vous à la Salle de Sports Lino Ventura

Horaires

Les mercredis de 13h45 à 16h30 pour le VTT

Cotisation annuelle

100€ pour le VTT ; 180€ pour les adultes.

Modalités d'inscription

Mercredi 11 septembre 2024 à 13h45 à la Salle de sports Lino Ventura

Contacts

Jean-Paul Travaillé

☎ 06 64 27 69 63

☎ teamcyclistesep@hotmail.com

☎ www.teamcyclistesep.fr

20 avenue Anatole France
Les Pavillons-sous-Bois



SEP Football

Président : Ndaw Mohamed

Âge : à partir de 6 ans

Lieu d'entraînement : Stade Léo Lagrange

Cotisation annuelle : 230€

Frais de mutation : U13 / U14 = 35€

À partir des U14 : 90€

Contact

☎ 06 46 35 93 76 [uniquement par SMS]

☎ sep-football.footeo.com

20, avenue Anatole France
Les Pavillons-sous-Bois

SEP Pétanque

Présidé par David Batista

Âge : à partir de 5 ans

Lieu d'entraînement : Stade Léo Lagrange

20, avenue Anatole France
Les Pavillons-sous-Bois

Horaires : à partir de 14h

Cotisation annuelle

- Seniors : 55€
- Juniors : 15€
- Gratuit pour les moins de 16 ans

Modalités d'inscription

- Certificat médical de moins de 3 mois
- Adhésion : 50€
- 1 photo d'identité
- Remplir le formulaire d'inscription



Contact

David Batista

☎ 06 20 12 40 33

☎ batista.david@hotmail.com

☎ SEP Pétanque

20, avenue Anatole France
Les Pavillons-sous-Bois

SEP Judo

Présidé par Abdelkader Ouchenir

Activités proposées : 2 à 3 cours par semaine de 45 min à 1h30 par séance

Judo

- Éveil Judo dès 4 ans
- Judo enfants dès 6 ans
- Judo Ados cours spécifiques
- Judo Adultes, Seniors
- Ne Waza Ados- Adultes

Chanbara

- Enfants, dès 5 ans
- Ados
- Adultes
- Seniors

Karaté DO

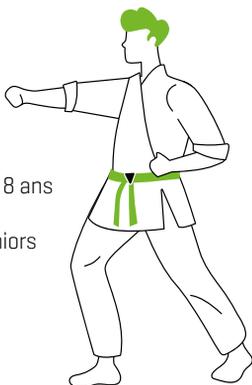
- Karaté enfants dès 8 ans
- Karaté Ados
- Karaté Adultes, Seniors

Kendo

- Ados
- Adultes, Seniors

Taiso

- Ados
- Adultes
- Seniors



Lieu d'entraînement

Dojo Michel Declève - 7, allée de Berlin (entrée par le 5, parking de la Salle de Sports Lino Ventura)

Cotisation annuelle 2 cours / semaine / discipline :

- 2 cours/semaine/ discipline : Possibilité de s'inscrire à plusieurs disciplines moyennant le paiement de la licence supplémentaire.
- Éveil Judo : 200€
- Taiso : 200€
- Ceinture Noire : 200€
- Judo, sport Chanbara [enfants] : 220€
- Judo, Jujitsu, Kendo, sport Chanbara [Ados, Adultes, Séniors] : 240€
- Karaté DO : 240€ (à partir de 8 ans à 12 ans : 220€)

Tarif dégressif même foyer fiscal et licence fédérale comprise :

- 2^e adhérent : -15€ sur la 2^e cotisation
- 3^e adhérent : -25€ sur la 3^e cotisation
- 4^e adhérent : -40€ sur la 4^e cotisation
- 5^e adhérent : -50€ sur la 5^e cotisation

Modalités d'inscription

Inscriptions en ligne :

📍 <https://application.clickasso.fr/public/sepj>

Permanence dès le lundi 2 septembre 2024 aux heures de cours de [voir planning sur le site] - Inscription via le site sep-judo.fr onglet inscription

Contacts

Bureau ☎ 01 41 55 03 24

Secrétaire générale ☎ 06 58 75 80 96

Président ☎ 06 16 02 73 18

✉ contact.sepj@gmail.com

🌐 <http://www.sep-judo.fr/>

Adresse postale : 7 Allée de Berlin
Les Pavillons-sous-Bois

SEP Tennis

Présidé par Mireille Briand
Loisir et compétition

Lieu d'entraînement :

Stade Léo Lagrange - Club House
4 terrains couverts (2 en dur et 2 en terre battue), 2 découverts (béton poreux)

Horaires

Du lundi au vendredi de 8h à 22h
Samedi de 8h à 21h / Dimanche de 9h à 18h

Cotisations

À partir de 180€ pour les enfants et 260€ pour les adultes. Possibilité de régler en plusieurs fois en chèques.

Inscriptions

À partir du 30 août : mardi-mercredi-vendredi de 17h à 21h - Samedi de 10h à 14h.
Toutes les infos [tarifs, créneaux et fiches d'inscription] : 📍 www.septennis.fr
Début des cours : lundi 23 septembre

Modalités spécifiques

Journée d'essai jeunes et adultes début septembre : toutes les infos en 1^{er} page du site internet [Informations Rentrée Septembre]



Contact

Dalibor Spasojevic (Directeur Sportif)

☎ 06 19 02 09 10

✉ contactseptennis@gmail.com

🌐 www.septennis.fr

20, avenue Anatole France
Les Pavillons-sous-Bois

SEP Tennis de table

Présidé par Valérie Lericq

Activités proposées : Tennis de table

Âge : à partir de 7 ans

Lieu d'entraînement : salle dans la cour de l'école Jean Macé 53, avenue Aristide Briand

Horaires : lundi à partir de 19h en jeu libre.
Mercredi entraînement des jeunes l'après-midi et des adultes en début de soirée.

Cotisations

Seniors : 155€

Jeunes : 145€

Féminines : 75€

Supplément pour ceux qui participent aux individuelles de 33€ à 53€ suivant la catégorie.

Ping famille le dimanche : 20€ par personne

Modalités d'inscription

- Certificat médical
- Cotisation
- Autorisation parentale pour les mineurs

Contact

Valérie Lericq (Présidente) ☎ 06 68 25 03 85

Jean Christophe Lemoine (secrétaire)

☎ 06 16 73 23 67

✉ ttsep@yahoo.fr

🌐 www.septennisdetable.clubeo.com



Badminton Club Pavillonnais et Raincéens 93 – BCPR93

Présidé par Pierre Aouizerate

Activité proposée

Badminton loisirs et compétitions

Âge : de 8 à 99 ans

Lieux d'entraînement : Gymnase Lino Ventura et Gymnase Léo Lagrange

Horaires

- Salle de Sports Lino Ventura : lundi et mercredi de 17h30 à 22h15
- Stade Léo Lagrange : samedi de 13h30 à 19h

Cotisation annuelle : 150 euros

Cours de perfectionnement : 50€ à l'année

Modalités d'inscription

Fiche de renseignement / cotisation / Certificat médical

Contacts :

Adultes : Pierre Aouizerate ☎ 06 10 59 25 57

✉ bad.bcpr93@gmail.com

Jeunes : Xavier Masson ☎ 06 75 73 39 56

✉ jeunes.bcp93@gmail.com

🌐 www.bcpr93.fr

26 avenue Thiers - 93340 Le Raincy



Les Quilleurs d'élite mölkkly club Les Pavillons-sous-Bois

Présidé par Fabien Mignot

Activité : Mölkkly

Âge : à partir de 5 ans minimum (mineurs accompagnés d'un adulte)

Lieu d'entraînement : Stade Léo Lagrange :
20 Avenue Anatole France

Horaires : les samedis de 10h à 12h

Cotisation annuelle : 20€ (adultes),
15€ (pour les - 18 ans)

Modalités d'inscription : sur place lors des sessions de jeu ou par courriel

Contacts

Fabien Mignot

☎ 06 30 28 44 63



✉ lesquilleursdelite@hotmail.com
 📍 Les Quilleurs d'Elite
 ○ www.instagram.com/les.quilleurs.delite
 45, allée de Bouvines - Les Pavillons-sous-Bois

Lionsteam Taekwondo

Présidé par Jean-Michel Tavares

Activité : Cours de Taekwondo à partir de 6 ans. Le Taekwondo est un art martial Coréen et un sport de combat olympique.

Pratiques : traditionnelle, combat, technique, self-défense, pieds-poings.

Lieux d'entraînement

Espace des Arts : 144, avenue Jean Jaurès - Gymnase Jean Macé - 53, avenue Aristide Briand - Les Pavillons-sous-Bois

Horaires

- Enfants de 2013 à 2018 : mardi 18/19h [2018/2017] - mardi 19/20h : [2016/2015/2014/2013] - mercredi : 14/15h - samedi 14/15h [2018/2017] - samedi 15/16h [2016/2105/2014/2013]
- Ados/Adultes de 2012 et avant : mardi et vendredi 20/22h - samedi 16/18h

Cotisations

Enfants de 2013 à 2018 : 240€
 Ados/Adultes de 2012 et avant : 260 €
 Ceinture Noire : 200€
 Licence comprise dans la Cotisation.

Modalités d'inscription

Inscription en ligne

Contacts

☎ 06 72 23 44 26

9, avenue Georges Pompidou
 Les Pavillons-sous-Bois

✉ lionsteamtaekwondo@gmail.com

○ www.instagram.com/lionsteam_tkd/



Les Mistinguettes

Présidé par : Mickaël Nicolo

Activités

Cours de danse pour enfants dès 4 ans et adultes : Cabaret, Fit'Cabaret, et French Country et Danse Celtique

Lieu d'entraînement : Salle de danse Espace des Arts et Gymnase Jean Macé

Cotisations : Adhésion de 20€ à l'association

Tarifs :

210€ pour 1h de cours/semaine
 260€ pour 1h30 ou 2h de cours/ semaine
 330€ pour 2 cours/semaine, etc.
 Tarif spécial couple en French Country : 330€
 Tarif spécial fratreries
 Cartes de tickets de cours pour ceux qui ne peuvent pas suivre une année entière

Modalités d'inscription

Fiche d'inscription et questionnaire de santé à remplir. Règlement dès l'inscription. Possibilité de payer en 10 chèques maximum.

Contact :

Laurence Gébort ☎ 06 83 10 19 85

Mickaël Nicolo ☎ 06 69 79 68 26

✉ mistinguettes.assoc@yahoo.fr

📍 [mistinguettesdanse](#)

10, allée Étienne Dolet
 Les Pavillons-sous-Bois



Yogaminad's

Présidé par Virginie Perbal

Lieux d'entraînement

Dojo Michel Declève : jeudi de 20h à 21h30
 Espace des Arts : jeudi de 9h30 à 11h
 Hatha Yoga traditionnel indien

Cotisations

Adhésion à l'association : 10€
 280€ pour les adultes à l'année ou 100€ au trimestre.

Inscriptions

Aux horaires des cours
 Reprise des cours le 6 octobre à 20h

Modalités

- Fiche d'inscription
- Certificat médical récent pour les nouveaux inscrits / questionnaire de santé pour les réinscriptions
- Règlement [adhésion + formule]

Contacts

Dorothee

☎ 06 03 99 63 04

✉ atelieryogado@gmail.com





Ville des Pavillons-sous-Bois

Place Charles de Gaulle
93320 Les Pavillons-sous-Bois
☎ 01 48 02 75 75

- ✉ mairie@lespavillonssousbois.fr
- 🌐 www.les-pavillons-sous-bois.fr
- 📍 Ville des Pavillons-sous-Bois

